
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2021

Convocation du 15 septembre 2021

Début de séance : 20H00

Président de séance : Michel FICHTER, Maire

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SCHLEIFFER C. - SANDER T. - LEONHART M. - MEYER M. - UBAN C. - WALTER P. - STEIG L. - FRICKER A. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - SCHMITT A. - WOLFF C.

Était absent excusé : DIETRICH R.

Était absent non excusé : /

Assistait : /

Le Maire salue et remercie les membres présents. Il constate que le quorum est atteint

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal désigne à l'unanimité Christian SCHLEIFFER2 comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 12 juillet 2021
3. Demande de subvention concernant les travaux de rénovation du foyer protestant d'Uhrwiller
4. Bilan saison de chauffe 2020/2021
5. Fixation du tarif 2021-2022 – Chaufferie bois
6. Fixation du tarif de la location de la salle polyvalente – exercice 2022
7. Convention pour la gestion du RPI ENGWILLER-KINDWILLER-UHRWILLER
8. Divers

1. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juillet 2021

Le Maire demande s'il y a des observations.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet de ce procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Délibération N°2021-033 : ACQUISITION D'UN ECRAN POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE D'UHRWILLER

Suite à la demande de l'école élémentaire d'UHRWILLER, et vu que ce type de matériel est subventionné (CM du 12.07.2021), M. le Maire présente plusieurs devis.

Il propose au conseil municipal d'acquérir un écran pour 5545,14 euros dont 50 % du HT sera récupéré sous forme d'une subvention.

Après délibération et vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de cet écran.

3. Délibération N°2021-034 : SUBVENTION FOYER PROTESTANT

M. le Maire présente une demande de subvention de la part de la paroisse d'UHRWILLER pour la rénovation intérieure du foyer protestant.

Il présente un devis fourni par la paroisse.

Après discussion entre les élus, le conseil municipal propose de subventionner les travaux à hauteur de 20 % et 3000 euros maximum.

4. Délibération N°2021-035 : BILAN SAISON DE CHAUFFE 2020/2021

M. le Maire présente les consommations des bâtiments dépendant de la chaufferie communale. La consommation a été un peu supérieure à cause d'un hiver un peu plus rigoureux.

5. Délibération N°2021-036 : FIXATION DU TARIF 2021/2022

Actuellement la part fixe est de 50 €/mois et la part variable est de 0.06 €/KW.

Au vu des résultats positifs, M. le Maire propose au conseil municipal de reconduire ces tarifs.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6. Délibération N°2021-037 : TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE

Mme SANDER, adjointe en charge de la salle polyvalente, rappelle aux membres de l'assemblée les tarifs en vigueur.

Suite à cette présentation, M. le Maire propose de reconduire ces tarifs pour 2022, au vu de la période passée (COVID). Le conseil municipal vote à l'unanimité la reconduction des tarifs pour 2022.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris attache avec un architecte pour un chiffrage et devis d'honoraires pour le projet de rénovation de la toiture et isolation de la salle polyvalente.

7. Délibération n°2021-038 : CONVENTION RPI ENGWILLER - KINDWILLER – UHRWILLER

M. le Maire présente la convention qui fixe les règles du nouveau RPI entre les trois communes. Cette convention, après discussion entre les élus, est proposée au vote. Le conseil municipal, avec 14 voix pour, valide cette convention.

Sous la rubrique « Divers » ont été examinés les points suivants :

Micro crèche

Comme le contrat de gestion de la micro-crèche arrive à échéance fin 2021, M. le Maire avec l'appui de la CAH, et en collaboration avec la commune du Val de Moder a lancé la consultation pour la gestion de la micro-crèche pour la nouvelle période.

Après cette période de consultation et remise à plat, M. le Maire propose différentes options.

Le conseil municipal décide de reconduire l'AASBR pour la gestion du périscolaire (qui gère aussi celle du Val de Moder). Le conseil municipal suit l'avis du maire à l'unanimité.

Travaux chaufferie bois

Il y aura différents travaux à prévoir au niveau de la chaufferie et du réseau de chaleur.

Le nouveau ballon est arrivé et sera changé en même temps que la réparation des fuites pour

lesquelles nous sommes en attente des pièces.

Il y a aussi des compteurs à changer ainsi que les pierres du corps de chauffe pendant le prochain arrêt.

Travaux horloge église protestante et catholique.

Il y a un remplacement de pièces à prévoir au niveau des deux systèmes d'horloge.

M. le Maire présente des devis à hauteur 4500 € TTC pour les deux églises. Le conseil municipal valide à l'unanimité les travaux.

Sortie du 11.11.2021

Fête des aînés le 5.12.2021

Cérémonie de remise des médailles le 5.11.2021

Sortie forêt pour le conseil municipal le 9.11.2021

Aucune autre question n'étant soulevée, M. le Maire clôt la séance à 23h00.

Signatures :

Le Maire :

Michel FICHTER

Les Adjointes :

Christophe HUBER

Christian SCHLEIFFER

Tania SANDER

Les Conseillers Municipaux :

Christian URBAN

Alexis FRICKER

Olivier JAECKEL

Mireille LEONHART

Mireille MEYER

Julien PFEIFLE

Audrey SCHMITT

Loïc STEIG

Christian URBAN

Patricia WALTER

Corine WOLFF